



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 7772

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la lutte contre les violences faites aux femmes qui, en 2010, a été déclarée grande cause nationale. À cet effet, une loi avait été promulguée en juillet de la même année, visant à renforcer la protection des victimes, et de nouveaux dispositifs technologiques, inspirés par l'Espagne, devaient être mis en place, comme la mise à disposition de logements pour les femmes victimes de violence conjugales et des formations spécifiques destinées aux juges des affaires familiales. En janvier 2012, la délégation aux victimes (DAV) rendait des conclusions pour l'année 2011 et recensait 122 femmes mortes en France sous les coups de leurs compagnons. Plus d'un tiers de ces victimes avait fait état de violences antérieures dans leur couple sans que cela ne permette de modifier l'issue de leur histoire tragique. À ce jour, il souhaiterait connaître l'état d'avancement de ces dispositifs.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7772

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5881

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)